

4 Politique

Organisation internationale de la Francophonie (OIF) Le Gabon reconduit à la tête de la CAF

J. O.

Libreville/Gabon

L'UNE des décisions importantes prises lors de la 100e session, le 29 mars dernier, à Paris (France), du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), aura été la reconduction de notre pays, par l'intermédiaire de son représentant, Flavien Enongoue, pour un mandat de deux ans (2017 et 2018), à la tête de la Commission administrative et financière (CAF).

Le Conseil présidé par Michaëlle Jean, secrétaire général de la Francophonie, a donné une suite favorable à la recommandation formulée dans ce sens, le 10 février dernier, par les délégués siégeant au sein de

la Commission administrative et financière. A en croire de nombreux observateurs, la reconduction du Gabon, qui présidait déjà cette Commission les deux années précédentes (2015-2016), est une décision exceptionnelle si l'on se réfère aux normes et à la pratique en vigueur au sein de l'OIF. Dans ce sens, les dispositions pertinentes du règlement intérieur du Conseil permanent de la Francophonie (art.9.1) prévoient «une rotation biennale au lendemain de chaque sommet des chefs d'Etat et de gouvernement», en tenant compte de la répartition géographique représentative de l'espace francophone.

Au lendemain du sommet d'Antananarivo (Madagascar), on s'attendait logiquement à ce que la présidence de la CAF revienne à un autre pays.

Mais les représentants des chefs d'Etat et de gouvernement en ont décidé autrement : la reconduction du Gabon.

De l'avis des participants, le bilan très positif du bureau sortant présidé par Flavien Enongoue, nouvel ambassadeur haut représentant du Gabon en France, a motivé ce choix. Ils citent notamment le déblocage de deux situations complexes. A savoir, les réajustement des salaires des personnels de l'OIF gelés depuis 2011, en raison des difficultés budgétaires, et le passage de l'âge à la retraite de 60 à 62 ans à compter du 1er janvier 2017, et à 65 ans pour les personnels qui seront recrutés à partir du 1er janvier 2018.

Estimant en outre que cette dernière mesure avait été arrêtée au sommet de Dakar (Sénégal) en

2014 mais, était demeurée inappliquée faute de crédits budgétaires. «Il aura fallu à la Commission, sous la conduite diligente de son bureau, user de diplomatie pour arbitrer positivement entre les prétentions légitimes des personnels, les exigences managériales de la nouvelle administration de l'OIF et les contraintes budgétaires des Etats et gouvernements membres», a indiqué l'un des experts en la matière. Non sans préciser que le budget révisé pour 2017, soumis à l'adoption de la Conférence ministérielle à Antananarivo, en novembre dernier, prenait en compte le financement de ces deux mesures.

A noter qu'il a été procédé, au cours du même Conseil, à la désignation des membres des bureaux des trois autres Commissions. La France présidera la Com-



L'ambassadeur, haut représentant du Gabon en France, Flavien Enongoue, lors des travaux.

mission de coopération et de programmation (CCP), assistée du Canada-Québec et du Togo ; le Maroc présidera la Commission économique, assisté du Vietnam et du Canada-Nouveau-Brunswick ; enfin, Madagascar présidera la Commission politique et sera assisté de l'Arménie et du Sénégal. Au titre du rapport sur les

activités politiques et diplomatiques de la Francophonie, le secrétaire de l'OIF a évoqué le dialogue politique qui se tient au Gabon depuis la semaine dernière. Elle a émis le vœu qu'il débouche sur des décisions susceptibles de «contribuer au renforcement de la démocratie et l'Etat de droit et à la consolidation de la paix».

Protection des représentations diplomatiques et consulaires

Des agents de police désormais outillés

J. F. M.

Libreville/Gabon

LA mission de protection des représentations diplomatiques et consulaires a fait l'objet d'un séminaire de formation, en fin de semaine dernière (jeudi et vendredi), au Delta postal. Assises co-organisées par les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur. La cérémonie d'ouverture a été coprésidée par le ministre d'Etat Pacôme Moubelet Boubeya (Affaires étrangères) et son collègue Lambert-Noël Matha (Intérieur). La minis-

tre déléguée Lucienne Ogouwalanga Awore (Intérieur) était également présente. Tout comme le commandant en chef des Forces de police nationale, le général Clotaire Oye Zue.

Cette formation qui a réuni plusieurs officiers et sous-officiers avait pour objectif de familiariser les agents de police avec les concepts de privilèges et immunités, corollaires de la protection diplomatique ; aider les agents à appréhender les lignes forces d'engagement du Gabon vis-à-vis des membres de la communauté diplomatique ; et de leur permettre d'avoir une connaissance des différentes

conventions de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 et consulaires de 1963...

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cet atelier. Lesquels tournaient autour des sources de la mission de protection des locaux officiels et des agents diplomatiques ; la présentation des immunités et du non respect des privilèges sur les relations diplomatiques et consulaires ; les obligations des Etats accrédités en matière de protection et de sécurisation des missions et représentants diplomatiques et consulaires ; les conséquences des violations des immunités et du non respect

des privilèges sur les relations diplomatiques et consulaires ; etc.

Les échanges ont révélé la méconnaissance par les agents de police de plusieurs textes régissant les relations diplomatiques ; la nécessité de les vulgariser au sein des services police ; et l'absence d'une plate-forme commune de gestion et d'anticipation des risques auxquels sont confrontés les diplomates accrédités au Gabon. D'où les recommandations suivantes : renouveler ce type de séminaire et l'étendre au plus grand nombre de fonctionnaires de police ; créer une plate-forme permanente dédiée aux échanges d'infor-



Les participants ont reçu des diplômes à la fin de la formation.

mations sur les risques auxquels sont confrontés les diplomates accrédités dans notre pays ; intégrer un module de formation sur la protection des représentations diplomatiques et consulaires à l'École nationale de police... A noter que les participants

ont salué la décision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de créer une police diplomatique afin de garantir une protection de qualité aux diplomates accrédités au Gabon ainsi que leurs attributs de souveraineté.

Vie des partis/PDS

Les élus locaux en séminaire

A. N.

Libreville/Gabon

LES militants du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) se sont réunis, le week-end dernier, à l'hôtel Re-Ndama. C'était à l'occasion d'un séminaire organisé à l'endroit du collègue des élus locaux sur le dialogue politique initié par le

président de la République, Ali Bongo Ondimba. Cette concertation citoyenne était présidée par le leader de cette formation politique de l'opposition dite modérée, Me Séraphin Ndaot Rembogo qu'assistaient tous les membres du bureau du Conseil national et ceux du bureau exécutif. Ladite rencontre a également permis à la hiérarchie du PDS d'évoquer l'avenir du parti.

A cette occasion, Séraphin

Ndaot Rembogo a énuméré les principaux objectifs que visaient ces assises. Entre autres : la restructuration du parti ainsi que la participation du PDS au dialogue national sans tabou, dans sa phase politique. Des points sur lesquels les différents conférenciers ont échangé avec les 54 élus locaux. Occasion aussi d'exhorter ces derniers à pratiquer la culture de la communication...

S'agissant du dialogue poli-



Séraphin Ndaot Rémbogo entouré des membres du collège des élus locaux.

tique proprement dit, le séminaire a permis d'instruire les élus sur les propositions à faire dans les différents panels auxquels ils participeront.

A noter qu'avant ces assises, le directoire du PDS était dans la commune d'Owendo où il a procédé à l'installation de plusieurs cellules, avec comme mot d'ordre le déploiement sur le terrain pour magnifier le discours politique du PDS.

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/04/2017



Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0691	1USD =	613,560	1 USD	635,035
CAD	1,4265	1CAD =	459,837	1 CAD	483,932
JPY	119,5500	1JPY =	5,487	100 JPY	570,569
GBP	0,8555	1GBP =	766,726	1 GBP	800,028
CHF	1,0696	1CHF =	613,273	100 CHF	64 197,14
ZAR	14,2404	1ZAR =	46,063	100 ZAR	4 790,00
MAD	10,7293	1MAD =	61,137	1 MAD	63,58
CNY	7,3642	1CNY =	89,074	1CNY	91,75
KES	110,2100	1KES =	5,952	1KES	6,13

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	03/04/2017	5 086,73
DOW JONES	03/04/2017	20 686,17
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
03 Avril 2017: 52,69		